

CONFORT ET BIEN-ÊTRE DES PERSONNES EN ÉTAT VÉGÉTATIF PERMANENT

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel soignant

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Knésithérapeute, Ergothérapeute

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principaux syndromes neurologiques liés à un état végétatif
- Procurer des soins d'hygiène et de confort adaptés aux personnes en état végétatif
- Assurer la surveillance et l'entretien des fonctions vitales
- Déterminer les éléments nécessaires permettant un travail en équipe pluridisciplinaire efficace

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Rappels d'anatomie et de physiologie du système nerveux central

- L'encéphale
- Les réflexes et la spasticité

Connaître les définitions utiles

- Le traumatisme crânien
- L'hémiplégie,
- Le syndrome de l'hémisphère mineur
- Les mécanismes de la mémoire
- Connaître les complications (cutanées, les P.O.A., les infections)

Le coma

- Classification des différents types de coma
- Le réveil
- L'état végétatif

La prise en charge au quotidien de la personne en état végétatif

- La lutte contre la spasticité : les postures d'inhibition des membres
- Lutte contre la douleur
- La stimulation multisensorielle : l'importance du toucher et de la parole
- La surveillance corporelle : cutanée, respiratoire, urinaire, articulaire
- Le maternage
- Mettre en place un environnement adapté

Les relations d'équipe et le vécu des soignants

- L'anxiété et la culpabilité
- Le désir de guérir l'autre
- La recherche de gratification
- Savoir trouver la juste distance
- L'équipe pluridisciplinaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Échanges à partir du vécu des stagiaires
- Mise en pratique de techniques de postures d'inhibition, de toucher, de massage et de techniques de stimulation
- Étude de cas
- Travail à partir de grilles d'évaluation



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 240 euros par jour et par apprenant.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr